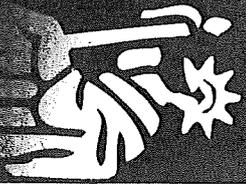


**ALSACE**

**Annaunces Légales & Judiciaires**  
Des conseillers à votre écoute

- > Une seule adresse mail : [alslegales@alsace.fr](mailto:alslegales@alsace.fr)
- > Un seul numéro 03 89 32 79 04
- > Une équipe de professionnels à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le territoire de l'Alsace. Le service est assuré par les avocats de la Chambre d'Alsace, 10 rue de la République, 67000 Strasbourg.



**AVIS DE MARCHÉ**

**Pouvoir adjudicateur :** Commune d'Ottmarsheim - 20 rue du Général-de-Gaulle - 68490 Ottmarsheim.

**Objet :** Prestations de traicteur et de restauration pour les événements communaux.

**CPV :** 55520000 & 38343000.

**Type de procédure :** Marché de services passé sous forme de procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Forme du marché :** Accord-cadre mixte (à bons de commandes et à marchés subséquents) - Mono-attributaire en application de l'article 78 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

**Négociations :** Autorisée.

**Variantes :** Les variantes au sens de l'article 58 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sont interdites.

**Allotissement :** Marché décomposé en 5 lots comme suit :

- Lot 01 : Restauration des Cheurs/artistes invités
  - Lot 02 : Cocktails
  - Lot 03 : Repas lors de manifestations communales
  - Lot 04 : Cérémonie des vœux du maire
  - Lot 05 : Verres de l'amitié
- Un même candidat peut proposer une offre distincte pour tous les lots. Toutefois, il ne pourra être attributaire de plus de 3 lots à la fois.

**Durée du marché :** Le marché est concilié pour une durée d'un (1) an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit par reconduction tacite trois fois pour la même durée. En aucun cas, le marché ne pourra excéder quatre ans.

**Critères d'attribution :** Prix (40 %) ; Valeur qualitative (60 %).

**Modalité d'obtention du DCE :** Maire d'Ottmarsheim - 20, rue du Général-de-Gaulle - 68490 Ottmarsheim - Mademoiselle Aysun GUNDOGDU, Responsable des affaires Juridiques. Tél. 03.89.26.06.42 - <https://alsacemarchespublics.eu>, référence : 2018-10.

**Date limite de réception des offres :** Jeudi 30 août 2018 à 11 h 45.

**Date d'envoi de l'avis :** Mardi 7 août 2018, à 14 h.

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Marché de travaux - procédure adaptée**  
**Aménagement de la voie d'accès et des abords**  
**du futur siège du syndicat à Sausheim**

**PUBLICATIONS LÉGALES**

**JUGEMENT DE FAILLITE PERSONNELLE**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
RG n° 17/01242

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 13 juillet 2018, prononcé la faillite personnelle pour une durée de dix ans, à l'encontre de Monsieur Georges WUCHER ayant exploité une entreprise en son nom personnel, menuiserie - charpente - 7 rue des Vignes - 68800 LEIMBACH - RE 409 871 407 RE 692.

Le greffier

**JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
RG n° 17/01235

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 13 juillet 2018, prononcé une interdiction de gérer pour une durée de cinq ans, à l'encontre de Madame Lydia KUMARGAL ayant exploité la SARL (associé unique) EURL DAMLA, salon de coiffure mixte, vente de produits cosmétiques et capillaires - 103 avenue du Général-de-Gaulle - 68300 SAINT-LOUIS - RCS MULHOUSE 538 932 880 (12 B 26).

Le greffier

**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
RG n° 18/00347

La chambre commerciale a, par jugement du 4 juillet 2018, prononcé le redressement judiciaire de la SARL CREA INMO, acquisition, vente administration et gestion de tous immeubles, réalisation de travaux, de construction et réhabilitation et toutes opérations de marchand de biens - 21 rue de Mulhouse - 68390 SAUSHEIM - RCS 482 961 679 (05 B 520).

- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 16 janvier 2018 ;  
- désigné la SELARL HARTMANN & CHARLIER prise en la personne de Maître HARTMANN, demeurant 21 rue du Printemps - BP 1067 - 68100 MULHOUSE CedeX, mandataire judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire, dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC, la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés

**MISE À LA DISPOSITION DU PUBLIC**  
**DU PROJET DE MODIFICATION N° 2**  
**MODIFICATION SIMPLIFIÉE,**  
**DU PLU DE BRUNSTAT**

Commune de Brunstatt-Didenheim

Par délibération du 28 juin 2018, le conseil municipal a précisé les modalités de consultation du public pour la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme mis en œuvre afin d'augmenter la part des logements sociaux dans le secteur 1A/UC. Les pièces du dossier de modification simplifiée n° 2 seront mises à la disposition du public en mairie de Brunstatt, 388 avenue d'Altkirch à Brunstatt - 68350 BRUNSTAT-DIDENHEIM durant 32 jours consécutifs du 20 août 2018 au 20 septembre 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, le mercredi de 13 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 14 h.

Pendant toute la durée de mise à la disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par écrit à la mairie, à l'attention de Monsieur le Maire.

En plus de la consultation papier, le dossier sera mis en ligne sur le site internet de la commune [www.brunstatt-didenheim.fr](http://www.brunstatt-didenheim.fr) lequel permet aussi d'envoyer un message électronique à l'adresse suivante : [contact@brunstatt-didenheim.fr](mailto:contact@brunstatt-didenheim.fr)

Le maire